

PLAN DE MANAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



SOMMAIRE

BRANF	ERE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE L'EXPERIENCE DE L'ENGAGEMEN	т з
UN P	EU D'HISTOIRE	3
NOTE	RE RAISON D'ETRE	4
« T	ransmettre la connaissance du vivant pour préserver ensemble la biodiversité »	4
L'ORGA	NISATION DE LA DEMARCHE DD	4
POUF	RQUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE A BRANFERE	5
AVEC	QUI	5
	MENT	
	RE AMBITION A LONG TERME	
	TILS ET FONDAMENTAUX DE LA DEMARCHE DD	
	ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	_
1. 2.	Notre politique environnementale	
3.	La gestion des équipements	
4.	La gestion de la biodiversité	
NOS	ENGAGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	10
1.	Conformité juridique	
2.	Notre politique d'achats responsables (produits et fournisseurs)	
3.	Nos engagements envers la communauté locale	
4.	Nos engagements sociétaux	13
L'INTÉGRATION CULTURELLE		
No	s engagements	14
LA QI	JALITÉ	
1.	Gestion de la satisfaction clients et démarche qualité	
2.	La qualité de service	
3.	Le plan-guide et le plan d'amélioration de l'existant	16
LA SANTÉ-SECURITÉ		
1.	Prévention des risques	
2.	Hygiène et sécurité	17
	UCION	40

Stephen Jay Gould

La vie est belle - les surprises de l'évolution

[«] Nous sommes les enfants de l'histoire, et devons tracer nos propres voies dans le plus riche et intéressant des univers - indifférent à notre souffrance et offrant donc le maximum de liberté pour que nous nous épanouissions ou faisions fiasco en toute responsabilité ».

OBJECTIFS DE CE DOCUMENT

Ce plan de management est un outil que nous avons développé en interne (compte tenu des dimensions de notre entreprise) afin d'expliquer l'organisation et la dynamique de notre démarche de développement durable.

Ce plan est:

- **Complet** : il regroupe sous un ensemble de procédures et actions conjointes les dimensions environnementales, socio-économiques, culturelles, qualité, santé-sécurité de notre établissement.
- Évolutif, constructif : il témoigne de l'amélioration continue de notre démarche de progrès.
- Intégré par la direction générale, et validé par celle-ci et remis à jour tous les ans.
- Soutenu par un plan d'action global annuel décliné par service et réactualisé chaque année.
- **Disponible** : il est communiqué en interne via l'intranet de l'entreprise et en externe via le site internet.

BRANFERE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE L'EXPERIENCE DE L'ENGAGEMENT

Le pôle Branféré est aujourd'hui un concept unique en France qui rassemble en un même lieu :

- un parc animalier et botanique, terrain d'observation et d'émerveillement ;
- un centre de formation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, l'École de la Nature de Branféré ;
- un Parcabout, parcours d'aventure dans les arbres.

UN PFU D'HISTOIRF

Édifié en 1848, le manoir de Branféré devient la propriété de la famille Jourde en 1884. La légende veut que Casimir Jourde ait acquis la propriété en gagnant une partie de poker. En 1932, Paul Jourde, petit-fils de Casimir, hérite du domaine de 40 hectares ainsi que de la fortune de son aïeul. En 1935, il épouse Elena Castori, aristocrate italienne et peintre naturaliste, avec laquelle il partage, sa passion pour la faune et la flore.

À la suite d'un voyage en Inde, ils rencontrent le Maharadjah de Kutch et découvrent ainsi le concept novateur pour l'époque d'une réserve animalière où les animaux vivent en liberté. Ils décident d'un commun accord de faire du parc de Branféré, le « paradis des animaux », l'idée d'une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature. Voyageurs dans l'âme, ils parcourent alors les cinq continents et ramènent des espèces animales exotiques ainsi que des essences végétales. Ils révolutionnent les pratiques des parcs zoologiques de l'époque en recréant un biotope préservé pour les différentes espèces présentes sur le site.

De nombreux scientifiques ou simplement des passionnés sont enthousiasmés par ce concept ambitieux et novateur. Le journaliste François de La Grange et l'éthologue Konrad Lorenz vont contribuer à faire de Branféré un parc renommé et reconnu. Dès son ouverture, le 27 juillet 1965, le Parc animalier et botanique de Branféré rencontre un franc succès qui ne s'estompe pas avec le temps. En effet, l'émergence de l'écologie amène une prise de conscience générale, celle de la nécessité de préserver la biodiversité. Branféré en est l'illustration dans le Morbihan.

Afin d'assurer la pérennité de leur démarche, les époux Jourde lèguent le parc à la Fondation de France en 1988. Dans les années 90, la Fondation de France et la Fondation pour la Nature et l'Homme se rapprochent, liées par des intérêts communs, celui de l'éducation à l'environnement. De ce partenariat naît l'École de la Nature de Branféré qui ouvre ses portes en 2004.

Fort de son histoire, l'ensemble du pôle s'inscrit au quotidien dans une logique transversale de développement durable et solidaire et de sensibilisation à travers ses activités (éducation à l'environnement, conservation des espèces, formation...), son mode de fonctionnement (économies d'énergies, gestion de l'eau, gestion différenciée, management participatif...) et son développement (écoconstruction, achats responsables, présentation de nouvelles espèces menacées...).

Adhérer à la démarche de certification Green Globe valorise cette vision globale du développement durable et nous permet de rendre visible au plus grand nombre notre engagement de longue date en faveur de l'éco-tourisme et des loisirs durables. Elle nous offre la possibilité de structurer nos actions dans le temps afin de viser l'excellence écologique, la performance économique et la satisfaction sociale.

Green Globe concrétise et certifie la volonté de Branféré de s'inscrire durablement dans un processus éco-citoyen.

Le développement important que connaît le pôle Branféré depuis la certification obtenue en 2013 a permis de consolider nos engagements en matière de développement durable en intégrant systématiquement les axes économique, social, environnemental et culturel dans nos processus de décisions et de gouvernance.

NOTRE RAISON D'ETRE

Un travail récent a rassemblé administrateurs et salariés du comité de direction afin de réinterroger la raison d'être de Branféré.

Ce travail a permis de remettre en lumière nos valeurs partagées et d'écrire notre raison d'être.



« Transmettre la connaissance du vivant pour préserver ensemble la biodiversité ».

L'ORGANISATION DE LA DEMARCHE DD

La SA Parc de Branféré est propriété de la Fondation de France, son actionnaire principal et majoritaire, organisme privé reconnu d'utilité publique œuvrant pour l'intérêt général. La recherche du profit n'est donc pas un objectif, il n'y a pas de distribution de dividendes et tous les bénéfices sont réinvestis. En revanche la nécessité de faire des bénéfices pour pouvoir faire de Branféré un site exemplaire d'expérimentation et d'amélioration continue au regard du développement durable est nécessaire. L'axe économique se met en effet au service de l'axe social et environnemental, l'économique n'est pas antinomique avec le social et l'environnemental, il favorise les deux autres dans un cycle vertueux. La stratégie de ces vingt-cinq dernières années vise à faire fructifier ce modèle. Un temps fort a été l'ouverture sur le site de l'École de la Nature de Branféré en 2004 puis plus récemment la refonte de nos infrastructures d'accueil et de notre outil de travail entre 2016 et 2021.

En 2024, deux nouvelles étapes sont franchies: la création d'une volière dédiée à la recherche scientifique et la certification Qualiopi de l'organisme de formation de l'École de la nature avec la création de son 1^{er} module de formation sur les 9 limites planétaires.

Les futurs projets devront eux aussi permettre de franchir de nouveaux paliers dans une recherche de progression visant l'exemplarité en matière de développement durable et solidaire.

POUROUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE A BRANFERE

- Parce que le cœur de métier de Branféré est de conserver la biodiversité et de sensibiliser les publics aux enjeux environnementaux.
- Parce que nos actions doivent être cohérentes avec nos messages de sensibilisation.
- Parce que l'urgence climatique est indiscutable. Nous sommes rentrés dans une nouvelle époque géologique: l'anthropocène. Pour la première fois dans l'histoire de la Terre, ce sont les effets des activités humaines qui sont les principaux moteurs des changements néfastes qui affectent la stabilité de notre climat et génèrent des désordres multiples dont nous ne maîtrisons pas les conséquences futures.
- Parce que nous avons conscience que notre planète est unique et nous offre une nature et des richesses incroyables mais pas inépuisables.
- Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité sociétale et que nous souhaitons réduire nos impacts négatifs et accroitre nos impacts positifs.
- Parce que nous souhaitons participer aux efforts collectifs qui doivent être réalisés pour limiter l'augmentation de la température globale de la Terre à +1,5°C et réduire nos impacts sur les limites planétaires.

AVEC. OUI

- Avec nos administrateurs.
- Avec nos partenaires.
- Avec nos salariés.
- Avec nos visiteurs et nos différents publics.
- Avec nos prestataires.
- Avec nos fournisseurs.
- Avec notre territoire.

COMMENT

Pour nous aider à hiérarchiser et structurer nos actions, nous utilisons comme repères, les obligations règlementaires, les 9 limites planétaires à ne pas dépasser, les 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les 346 critères de la certification internationale Green Globe.

Nous nous appuyons également sur quelques grands principes :

- Qualifier, Quantifier, Analyser, Améliorer, s'Approprier et Partager (QQAAAP) pour définir une stratégie et en mesurer les effets.
- Avoir pour objectif l'amélioration continue.
- Éviter sinon Réduire et Compenser les impacts de nos activités sur l'environnement.
- Refuser sinon Réduire, Réutiliser, Recycler en ce qui concerne les achats en amont et ensuite les déchets.
- Développer une culture commune en matière de développement durable au sein de notre organisation en s'appuyant sur le concept de « transféreur » : échanges de pratiques, informations et astuces de l'organisation vers les salariés et des salariés vers l'organisation.
- S'identifier en tant qu'entreprise « contributrice » à la transition par nos actions d'information, de sensibilisation, de formation, de mobilisation, de responsabilisation, de communication et de valorisation.

La démarche de développement durable est totalement intégrée au niveau de la prise de décision de l'entreprise, à son plus haut niveau par la direction du pôle. Tom DAUNE, directeur général du Pôle Branféré depuis 2024, propose au conseil d'administration des plans stratégiques de développement quinquennal.

Le plan stratégique est décliné en plans d'actions annuels avec des objectifs fixés aux différents services de manière transversale. Les objectifs annuels comportent toujours 3 volets :

- Un volet économique : croissance, rentabilité...
- Un volet social et managérial : organisation, politique ressources humaines...
- Un volet qualité, environnement, sécurité.

L'équipe de direction se réunit tous les mois lors d'un comité de direction (10 personnes) regroupant le directeur général, les directeurs et responsables de service (zoologique, restauration, boutique, éducation à l'environnement, marketing et commercial, technique, développement durable, comptabilité-finances et ressources humaines).

Ce comité de direction est l'organe décisionnaire de la mise en œuvre de la politique de développement durable. Il peut être considéré comme un « comité de développement durable » et traduit bien le fait que la politique de développement durable est portée par l'ensemble de l'entreprise de manière transversale.

Depuis janvier 2022, un poste de responsable développement durable a été créé afin d'accélérer et d'amplifier nos efforts et notre amélioration continue. Ce poste se positionne en tant que support et personne « ressource » auprès de la Direction générale, des managers et directeurs du Pôle Branféré. Il apporte la garantie d'une démarche d'amélioration continue et d'un bilan annuel tant sur le plan environnemental qu'éthique et social.

L'ordre du jour des réunions de direction prévoit systématiquement 4 rubriques :

- Point budgétaire ;
- Point sur l'agenda et l'activité des différents services ;
- Point sur l'avancement des projets ;
- Point sur la démarche RH/QSE/ DD.

Depuis 2019, un rapport d'activités complet par services est rédigé chaque année et présenté dans l'optique d'un rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise lors de notre assemblée générale annuelle.

NOTRE AMBITION A LONG TERME

Faire en sorte que nos activités impactent négativement le moins possible notre environnement naturel et sociétal, identifier, quantifier et compenser nos impacts négatifs inévitables et contribuer à la transition écologique de notre territoire. Confirmer nos intentions et objectifs en faisant rentrer la SA Parc de Branféré dans les acteurs de l'économie sociale et solidaire, demander l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) pour l'association et mesurer notre utilité sociale.

LES OUTILS ET FONDAMENTAUX DE LA DEMARCHE DD

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1. Notre politique environnementale

Le Pôle Branféré a toujours fait de la préservation de la biodiversité un enjeu incontournable. Cette volonté s'est vue confirmée par l'implantation de l'École de la Nature à proximité du parc animalier et botanique en 2004. La création d'un centre d'éducation à l'environnement et au développement durable a tout naturellement accentué la pédagogie menée sur le site.

À la suite des projets éducatifs à destination des scolaires et des enfants en séjours de vacances, le programme de sensibilisation grand public a ainsi vu le jour et fort de l'émerveillement suscité par

l'immersion dans le parc, insiste sur le respect au quotidien de l'environnement. Dans un souci de cohérence, Branféré se doit d'intégrer des objectifs clairs en faveur de la nature dans sa globalité.

Notre engagement en faveur d'un développement plus durable, nous amène à prendre en compte d'une manière objective la dimension de l'impact environnemental de nos activités, produits et services de la façon la plus appropriée.

Pour cela, nous nous engageons à respecter les exigences légales nous concernant et à améliorer en permanence notre performance écologique. Notre démarche s'appuie sur le respect de plusieurs grandes priorités :

- Préserver la biodiversité animale et végétale dans notre environnement proche.
- Assurer la sensibilisation à la protection de l'environnement des visiteurs du parc et des publics accueillis dans le cadre des programmes, activités pédagogiques et formations proposés par l'École de la Nature (groupes d'enfants dans le cadre scolaire ou de loisir, groupes familiaux, adultes en séminaire ou en formation...).
- Gérer nos déchets dans le cadre d'une démarche d'identification, de quantification, de réduction des volumes, de tri, de réutilisation, de recyclage et de valorisation.
- Rationaliser nos consommations d'eau et assurer un traitement optimal de nos rejets d'eaux usées, en luttant contre les pollutions humaines et animales.
- Suivre, surveiller et analyser nos consommations d'énergies dans un objectif de réduction. Réduire le recours aux énergies fossiles en programmant leur remplacement. Développer la part des énergies renouvelables dans notre approvisionnement.
- Identifier et quantifier nos flux d'émissions de gaz à effet de serre afin de définir nos objectifs de réduction, de cibler efficacement nos actions et de compenser nos émissions inévitables.
- Préserver les sols et la qualité de l'air en réduisant les risques et les sources d'accidents ou de pollution potentiels.
- Contribuer au développement économique et social local, notamment en privilégiant les entreprises locales pour la réalisation des travaux ou l'approvisionnement, les produits locaux dans nos achats pour limiter les pollutions dues aux transports et en priorisant l'embauche de collaborateurs issus du tissu local.
- Intégrer les considérations environnementales dans nos projets de développement ainsi que dans nos opérations de rénovation et de création de bâtiments ou d'aménagements paysagers.
- Associer au maximum l'ensemble des équipes du Pôle Branféré ainsi que nos partenaires, clients et fournisseurs à cette démarche éco-citoyenne et de responsabilité sociétale.

Afin de respecter cet engagement, des moyens matériels, humains et financiers, dans la limite qu'offre la gestion de l'entreprise, seront alloués aux différents services du Pôle Branféré dans le cadre d'investissements annuels sur la transition écologique.

2. La gestion des impacts environnementaux et des pollutions

Le Pôle Branféré sensibilise ses employés et ses visiteurs sur les éco-gestes à adopter au quotidien pour réduire les consommations d'eau, d'énergie et de produits générateurs de déchets.

Parmi les bonnes pratiques mises en place, nous pouvons citer :

- Le programme de sensibilisation grand-public en direction des visiteurs du parc.
- La formation des employés aux initiatives durables de l'entreprise (demi-journée d'intégration des nouveaux salariés, réunions internes, ateliers de l'ENB, Rencontres de Branféré, lettre mensuelle sur les actions développement durable menées par Branféré et par ses salariés...).
- Les stations de lagunage et le traitement des eaux usées.
- Les différents points de tri et de collecte des déchets à disposition des visiteurs et des salariés.
- La valorisation des déchets alimentaires compostés et utilisés sur place.
- La gestion différenciée des espaces-verts.

- L'éco-construction de nos nouvelles infrastructures et bâtiments intégrant nos objectifs d'amélioration continue (chaudière à granulés, géothermie, pompes à chaleur, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques, récupération des eaux pluviales pour alimenter certains sanitaires...).
- La recherche de fournisseurs nous permettant d'augmenter la part des produits biologiques, écolabellisés, issus du commerce équitable et de circuits courts pour l'ensemble de nos achats (alimentation, produits d'entretiens, matériaux, fournitures...).
- La recherche de produits « partage » à la boutique pour que les achats des visiteurs permettent de soutenir des actions sociales ou environnementales.
- La récolte de fonds pour participer au financement de programmes de conservation in situ de la biodiversité : 1% du chiffre d'affaires des entrées au parc sont attribués à ce fond, les achats effectués par les visiteurs sur les stands des week-ends sur la conservation ou sur les ateliers menés pas les jeunes accueillis en séjours de vacances à l'ENB et une partie des recettes liées aux séminaires d'entreprise et aux journées soigneur.
- La mise en place d'un registre afin de mesurer nos consommations en eau, électricité, gaz et fioul et les émissions de gaz à effet de serre associés.
- L'utilisation de la méthode officielle « Bilan Carbone » pour le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre.
- La mise en place d'un registre pour le suivi de notre conformité règlementaire environnementale.
- La mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking des visiteurs.
- La mise en place d'une ligne de transports publics par bus depuis la ville de Vannes.
- La démarche de certification qui vient valider les efforts réalisés : la certification Green Globe, Qualité Tourisme, mon restau responsable...

3. La gestion des équipements

Tous les équipements conséquents et/ou critiques sur le pôle sont sous contrat de maintenance.

Les autres équipements sont suivis régulièrement soit par le service restauration concernant le matériel de restauration, soit par le technicien de maintenance ou les agents techniques habilités concernant le matériel à usage technique.

Les équipements électriques et informatiques sont contrôlés par notre technicien de maintenance et par des prestataires spécialisés. Nous remplaçons petit à petit le matériel usagé par du matériel plus économe et plus écologique.

La part des contrats de location-maintenance se développe considérablement dans notre politique de développement pour favoriser la valeur d'usage et le bon état permanent des équipements acquis de plus en plus en phase avec les exigences environnementales.

4. La gestion de la biodiversité

Biodiversité végétale

Branféré est un parc qui mêle animalier et botanique. Une grande attention est portée au développement de la collection végétale.

Le service technique est en relation étroite avec différents paysagistes et pépiniéristes pour le choix des plantes. Nous sélectionnons, de préférence, des espèces adaptées aux conditions locales et non invasives. L'utilisation de pesticides ou d'insecticides est prohibée. Nous laissons volontairement les prairies en jachère pour respecter le rythme de la nature. Cette méthode est appelée gestion différenciée et permet la pollinisation des plantes par les insectes. Nous avons planté 350 arbres en 3 ans.

Enfin un diagnostic-expertise du patrimoine arboré est réalisé régulièrement par des experts agrées et la société Le Lestin Élagage afin de soigner et remplacer les sujets vieillissants et dangereux. L'idée force qui va guider désormais notre stratégie est de compenser par des plantations, l'abattage rendu nécessaire

pour des raisons de sécurité ou la chute lors des tempêtes de certains arbres. A chaque nouveau projet, des sujets d'intérêt botanique sont sélectionnés afin d'accroitre l'intérêt botanique de la collection.

Biodiversité animale

Les parcs zoologiques œuvrent en faveur des animaux afin de promouvoir leur élevage au profit des projets de conservation et d'éducation. Le Parc de Branféré comme les autres parcs membre de l'AFdPZ ont pour obligation d' « Agir dans l'intérêt de la conservation de la vie sauvage, de la biodiversité et du bien-être animal au travers de sa communication et de ses actions ». Le Parc de Branféré s'engage à respecter des normes de haut niveau garantissant le bien-être des animaux. L'évaluation du bien-être animal permet de remplir pleinement ces objectifs (cf Caring for Wildlife: The World Zoo and Aquarium Animal Welfare Strategy 2015). A Branféré, cette évaluation est réalisée avec le bureau d'études AKONGO.

« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (ANSES 2018).

Afin d'impliquer l'ensemble des salariés du site et de communiquer sur nos ambitions en termes de gestion des espèces, deux chartes régissent nos ambitions :

- une charte sur le bien-être animal ;
- une charte de traçabilité des animaux accueillis, elle centralise les engagements de l'équipe du Parc de Branféré dans le suivi des animaux nés ou transférés au regard de leur identification, de leur origine ou de leur destination.

Au regard de la conservation des animaux en dehors de leur milieu naturel, le Parc de Branféré est membre de l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) et de l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFDPZ).

Se basant sur la stratégie de conservation de la WAZA (Committing to Conservation : The World Zoo and Aquarium Conservation Strategy 2015) et sur les plans régionaux de collection (RCP), il héberge une soixantaine d'espèces concernés par les programmes d'élevage européens (EEP/ESB) et souhaite augmenter leur nombre ainsi que la proportion d'espèces menacées (quasi menacée, vulnérable, en danger ou en danger critique) au sein de son cheptel.

Dans le cadre de la conservation *ex-situ*, les animaux sont donnés, échangés ou prêtés entre parcs zoologiques sans leur donner de valeur marchande. Aucun animal faisant l'objet de programmes d'élevage ne peut être vendu ou acheté. La lutte contre le trafic d'animaux sauvages est une priorité pour l'équipe.

Sous réserve de respecter la réglementation les concernant, la vente ou l'achat d'animaux domestiques (AM 11.08.2006) sont permis.

Créés pour la sauvegarde d'une espèce animale, les EEP permettent de gérer la population d'une espèce de manière durable en conservant le maximum de son patrimoine génétique. Lorsque les causes de disparition dans la nature peuvent être résolues, ils peuvent donner lieu à des réintroductions ou des renforcements de populations sauvages comme ce fut le cas pour de très nombreuses espèces. A Branféré, la tortue cistude est reproduite dans le cadre d'un EEP pour un programme de réintroduction en Savoie et dans le Bas-Rhin.

Exemples d'espèces en EEP présentes à Branféré : okapi, panda roux, cerf de Duvaucel, oryx algazelle, hippopotame pygmée, girafe, rhinocéros indien, tapir terrestre, âne de Somalie, gibbon à bonnet, gibbon à favoris blanc, maki vari roux, saïmiri à tête noire, tamarin pinché, atèles à ventre blanc, grue à cou blanc, grue de Mandchourie, pélican frisé, manchot de Humboldt, ara de Buffon, vautour à dos blanc, bernache à cou roux, cistude d'Europe, atèle à ventre blanc, tortue sillonnée...

Lors des Rencontres de Branféré, nous donnons la parole à des associations impliquées dans la protection des espèces *in situ* comme Piaf (soin aux espèces sauvages locales) ou l'ACROLA, association impliquée dans le suivi des cigognes sauvages entre autres.

De 2016 à 2019, avec la Fondation pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France, nous avons lancé et soutenu le programme RAJAKO dédié à la conservation in situ de primates menacés. Notre soutien à la conservation s'est depuis enrichi et diversifié et nous soutenons chaque année un certain nombre d'ONG qui œuvrent dans le milieu naturel d'origine des espèces : rhinocéros indiens dans l'Assam, atèles au Vénézuela, pandas roux au Népal... Nous reversons annuellement 1% du chiffre d'affaires des entrées à la conservation mais aussi d'autres fonds récoltés lors des séminaires, des activités « soigneur d'un jour », des week-ends sur la conservation ou lors d'ateliers réalisés par les enfants venant en séjour de vacances.

Notre contribution à la conservation *in situ* passe également par du soutien en moyens humains et en partage de compétences. A partir de 2024 et pour 3 ans, l'association contribue au projet « Enfants et Nature en Tunisie » en partenariat avec Marwell Wildlife afin d'enrichir leur programme de conservation par une composante d'éducation environnementale.

La place de la recherche scientifique

Des partenariats sont réalisés avec d'autres structures afin que notre site et nos espèces puissent servir certaines recherches telles que le balisage des cigognes pour suivre leur migration, le teste de certain matériel de balisage...

Une volière de recherche a été construite afin d'y mener différents sujets de recherche scientifique. L'un d'eux étudier l'impact des conditions d'élevage sur le potentiel de réintroduction de certains oiseaux, visant à optimiser la réussite de la réintroduction des espèces en milieu naturel (réalisé en lien avec l'Université Paris Nord Sorbonne et le Muséum National d'Histoire Naturelle).

A l'occasion des 60 ans de l'ouverture du site au public, la première édition de notre symposium scientifique « Research 4 Nature » sera organisée. Les thématiques choisies sont la recherche – l'éthologie – les sciences de l'éducation & la psychologie de l'environnement – la biologie de la conservation. L'objectif est de réunir des spécialistes de ces domaines, d'intégrer les sciences citoyennes et participatives en espérant faire émerger de nouveaux sujets de recherche et d'organiser un temps de partage avec le grand public. Notre ambition est de réitérer cet événement tous les 2 ans.

NOS ENGAGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Conformité juridique

L'entreprise est en conformité avec le droit du travail français et les droits sociaux français.

Le parc est une installation classée au titre de l'environnement soumise à autorisation d'ouverture préfectorale, à ce titre elle est régulièrement contrôlée (tous les ans) par son autorité de tutelle, la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Une veille règlementaire scrupuleuse est effectuée par la direction générale, le service RH, la responsable Développement Durable et les directeurs de service. Le parc est adhérent de l'AFDPZ association française des parcs zoologiques.

2. Notre politique d'achats responsables (produits et fournisseurs)

Afin d'assurer la cohérence globale du pôle, notre politique d'achats est formalisée et a pour objectif de favoriser le commerce équitable et d'appuyer le développement durable en intégrant des facteurs de performance environnementale au processus de prise de décision en matière d'achats (connaissance des fournisseurs et de leurs produits, contrôles des coûts et des marges...).

Les biens et services à privilégier du point de vue environnemental sont ceux qui ont une incidence moindre ou réduite sur l'environnement pendant le cycle de vie du bien ou du service, lorsqu'on les compare aux biens et services concurrentiels servant aux mêmes fins.

Nous nous engageons à respecter plusieurs grandes priorités :

- Respecter la législation française et européenne.
- Mettre en place la procédure 4R :
 - o Repenser, analyser les besoins d'une autre manière, les redéfinir et remettre en question les priorités.
 - o Réduire, diminuer l'acquisition de matériel et la consommation de ressources au cours du cycle de vie du produit ou de la période couverte par le contrat du service.
 - o Réutiliser, réparer ou acquérir du matériel usagé ou remis à neuf.
 - Recycler, acquérir des produits recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés et favoriser des emballages recyclés et/ou recyclables.
- Accorder une préférence aux fournisseurs et aux prestataires de service en possession d'un certificat ou d'une attestation (du type iso9001, iso14001...) qui mènent d'une part une politique active en matière d'amélioration de la sécurité et d'autre part qui propose des solutions respectueuses de l'environnement dans des conditions acceptables d'un point de vue économique.
- Privilégier les produits présentant un label de certification environnemental et/ou issus du commerce équitable (écolabel européen, Max Havelaar...) ou un label qualité.
- Favoriser les produits dont on peut mesurer les facteurs de performance environnementale tels que :
 - o La réduction des émissions de gaz à effet de serre et des contaminants atmosphériques.
 - o L'accroissement de l'efficacité énergétique et de l'économie des ressources en eau.
 - o La diminution des déchets et la promotion de la réutilisation et du recyclage.
 - o L'utilisation des ressources renouvelables.
 - o La réduction des déchets dangereux.
 - o La réduction des substances toxiques et chimiques dangereuses.
 - o La diminution du temps de transport sur le cycle de vie du produit.
- Contribuer au développement économique et social local en privilégiant les entreprises locales pour la réalisation des travaux ou l'approvisionnement et les produits locaux dans nos achats pour limiter les pollutions dues aux transports quand c'est possible.
- Favoriser le travail avec des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire. Ex : réalisation des tables de pique-nique par une entreprise d'insertion.
- Sensibiliser nos fournisseurs à notre démarche Développement Durable.

3. Nos engagements envers la communauté locale

Ouvert en 1965 au grand public, Branféré est un parc très ancré dans le tissu local. Sa vocation pédagogique prononcée l'a conduit à mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement à destination du grand public, majoritairement issu du département du Morbihan et de la région Bretagne. Sur le parc, nous diffusons nos messages de sensibilisation par le biais de nos brochures (plan du parc, livre guide), des panneaux de signalétique réalisés par l'équipe pédagogique et lors d'animations réalisées par les éducateurs à l'environnement de l'École de la Nature.

Le Parc de Branféré est membre de l'AMEL (Association Morbihannaise des Équipements de Loisirs) depuis sa création et à ce titre doit faire la promotion des autres sites touristiques du territoire. Cette adhésion nous engage à mener des concertations avec les différents acteurs du tourisme du département. Par exemple, le parc s'est associé avec le Comité Départemental du Tourisme pour mettre en place un coffret Sport et Loisirs commercialisé sur le département. Au niveau régional, Branféré s'est investi dans de nombreux programmes portés par la Chambre de Commerce et d'Industrie comme IDDIL (Innovation et Design Durable dans l'Industrie du Loisirs) pour la conception d'un éco-hébergement et BMA (Bretagne Mobilité Augmentée) pour diminuer l'impact écologique des transports dans son activité et plus récemment dans le dispositif ECOD'O pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de réduction de consommation et de dépendance à la ressource en eau.

En 2008, Branféré s'est rapproché de l'Université de Bretagne Sud afin de créer la licence professionnelle EMEC (éco-matériaux/éco-construction). Les étudiants y étaient invités à concrétiser un projet développé

en classe sur le parc. Ils ont travaillé sur l'exposition EMEC à l'entrée du parc sur l'écoconstruction en partenariat avec des artisans locaux, un bâtiment éco-conçu devenu le bureau de nos délégués du Comité Social Économique, le bâtiment qui accueille les sanitaires du snack du platane.

En 2022, les étudiants du campus E.S.P.R.I.T. Industries de Redon, établissement public comprenant 2 écoles, ont travaillé sur des projets intégrés dans notre démarche d'amélioration continue sur les questions environnementales.

Chaque année, le Pôle Branféré organise un évènement dans le cadre de la Fête de la Nature, les Rencontres de Branféré. Au programme, des ateliers, des expositions et des spectacles dédiés à la biodiversité qui mettent en avant des artistes, des compagnies et des associations issus du tissu local. Les festivités sont appréciées par plus de 4 000 visiteurs en moyenne sur le week-end.

Nous contribuons au dynamisme local en développant des partenariats professionnels avec la Maison de l'Emploi de Muzillac, Rhuys Emploi Service, le CAT du Prat (mise sous plis et routage des brochures commerciales, mise en sachet du pop-corn...), la ferme de Prière pour la gestion de notre linge d'entreprise, l'association d'insertion APIE 44 qui réalise une grande partie de notre mobilier extérieur...

Nous adhérons depuis en 2016 à l'association Morbihan Tourisme Responsable qui regroupe des acteurs engagés dans le tourisme durable et notamment les certifiés « Green globe » du département. La présidence a été confiée à notre directeur d'exploitation commerciale.

L'association travaille sur la réalisation d'un guide des bonnes pratiques environnementales à destination des entreprises du département.

De 2014 à 2018, Branféré à animé la commission tourisme du club TGV 56 qui a consisté notamment à favoriser les déplacements doux, sans voiture ou en véhicule électrique dans la lignée de l'arrivée de la LGV mise en service en juillet 2017 mettant Paris à 2 h de REDON et 2h30 de VANNES.

En 2024, l'association Morbihan Tourisme Responsable et notre directeur d'exploitation commercial reprennent le travail avec les acteurs locaux et la SNCF afin de créer le bouton 'J'y vais' et devenir le département pilote de ce projet.

Dans le prolongement du club TGV 56, une structure associative dénommée « Green Morbihan » a été créée pour regrouper les acteurs locaux du tourisme durable et la présidence de cette association a été confiée au directeur général de Branféré. L'association à été dissoute en 2024 et à été cédée à l'Agence de développement touristique du Morbihan pour porter la marque au national et internationale.

En 2025, le département travail à la labellisation Green Destinations avec le soutien et le travail des équipes du parc.

En 2022, Branféré a rejoint le réseau Produit En Bretagne.

Un partenariat avec le Rugby Club de Vannes est renouvelé depuis plusieurs années.

Branféré soutien également des initiatives locales telles que la course la Vannetaise à l'occasion d'Octobre Rose, la course Lauzach by night à l'occasion du Téléthon, l'événement « Bouge ta ferme » initié par le Groupement des Agriculteurs Biologique du Morbihan...

L'association École de la Nature a également développé plusieurs partenariats avec le territoire :

- La Région Bretagne soutient notre programme de sensibilisation à la biodiversité à destination des visiteurs et la venue des écoles Bretonnes en classe découverte dans notre bâtiment d'hébergement grâce à une bourse transport.
- L'association participe au Dispositif d'Éducation au Développement Durable du Conseil Départemental qui permet aux professeurs et à leurs élèves de participer à des animations thématiques et à la visite d'Espaces Naturels Sensibles du Morbihan.
- Le partenariat avec Arc Sud Bretagne permet aux classes ou aux habitants de notre communauté de communes de bénéficier d'animations sur les déchets, le gaspillage alimentaire, l'économie

circulaire, les éco-gestes et notre équipe participe à diverses réunions organisées par ASB telle que l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés...

- Participation à des projets spécifiques en lien avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne et l'Éducation Nationale tels que des animations « École dehors » et Aire Terrestre Éducative avec les écoles de proximité.
- Interventions dans les 3 licences des sciences de l'éducation de l'Université Catholique de l'Ouest de Vannes sur le thème « Éduquer, Former, Informer pour la transition écologique ».

L'association est également active auprès de ses réseaux professionnels :

- Le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB).
- Le Réseau d'Éducation Union Pour l'Animation En Pays Rural (UBAPAR)...
- Le Comité Français de Pédagogie Zoologique (CFPZ).

4. Nos engagements sociétaux

Les effectifs ETP (Équivalent Temps Plein) au 31/12/2024 selon le code du travail :

• SA Parc de Branféré : 74,95 ETP

• Association École de la Nature : 24,04 ETP

Soit une augmentation de 46 à 99 ETP depuis 2010 (+ 116,6 %).

En 2024, l'index de l'égalité professionnelle hommes femmes a été réalisé et a obtenu la note de 98 sur 100.

Le pôle Branféré se conforme aux obligations légales relevant du code du travail. La SA Parc de Branféré est régie par la convention collective des parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public. L'association École de la Nature est régie par la convention collective de l'animation. Ainsi nous respectons dans nos pratiques :

- Le rejet de toutes discriminations qu'elles soient d'ordre politique, religieuse, sexuelle, ethnique...
- La déclaration préalable à l'embauche.
- L'établissement de contrats de travail (CDI, CDD).
- La tenue du registre du personnel.
- La remise du règlement intérieur à chaque nouvelle embauche.
- Le suivi des visites médicales (d'embauche, périodiques et exceptionnelles).
- L'affiliation aux organismes de prévoyance et de retraite.
- L'affiliation à une mutuelle de santé pour l'ensemble des salariés du Pôle Branféré.
- L'enregistrement individuel des heures de travail et le suivi des banques d'heures.
- L'établissement des bulletins de paie.
- L'octroi des congés payés.
- La mise en place du plan de formation (actions d'adaptation au poste de travail, évolution ou maintien dans l'emploi, développement des compétences, droits individuels à la formation).
- Les déclarations sociales.
- L'élection des membres du Conseil Social et Économique et la tenue d'une réunion mensuelle direction/représentants du personnel.
- L'entretien d'évaluation réalisé chaque année.
- L'entretien professionnel réalisé chaque année et au retour d'une absence de longue durée d'un(e) salarié(e).
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Les affichages obligatoires (coordonnées de l'inspection du travail, accords collectifs, règlement intérieur, services de secours d'urgence, hygiène et sécurité, lutte contre les discriminations, lutte contre le harcèlement, égalité professionnelle hommes/femmes).
- Un accord d'entreprise sur la durée du travail et l'aménagement du temps de travail pour la SA Parc de Branféré.

Dans notre volonté d'être une entreprise proche de ses salariés, nous avons mis en place :

- Un accord d'entreprise sur l'indemnisation des absences (accident de travail, congés exceptionnels, congé de paternité, congé maternité, maladie) pour la SA Parc de Branféré, basé sur la CCN « animations » plus favorables sur ces points que la CCN « parcs animaliers ».
- Un accord d'entreprise pour l'attribution de chèques vacances pour les deux entités juridiques.
- Des réunions biannuelles HSCT (Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) pour les deux entités.
- Un accord de participation pour la SA Parc de Branféré.
- Un niveau global des salaires supérieur au niveau des salaires conventionnels.
- La remise de la fiche de poste à chaque nouvelle embauche.
- La remise d'un livret d'accueil, organigramme, trombinoscope à tout nouvel arrivant.
- L'organisation d'une demi-journée d'intégration pour les nouveaux salariés.
- Une lettre de communication RH annonçant entre autres tout nouvel arrivant.
- L'embauche de salariés en contrats en alternance.
- L'accompagnement de demandeurs d'emplois dans leur parcours par des entretiens individuels avec le directeur général et/ou la responsable des ressources humaines.
- L'embauche et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, de personne en situation de handicap (partenariat Néo Emploi, CAP emploi, Entreprise adaptée, ESAT...).
- La formation sécurité à destination de tous publics (SST, électrique, travaux en hauteur...).
- L'attribution de chèques déjeuner y compris dématérialisés.
- L'attribution de chèques cadeau (Noël, événements tels naissances, mariages, Pacs).
- Les réunions générales d'avant saison et de fin d'année suivies de moments conviviaux.
- Un planning annuel de l'ensemble des réunions de direction, de service.
- L'accueil de stagiaires (conventions d'écoles, évaluations en milieu de travail, stages BAFA et BAFD).
- L'accueil de "travailleurs non rémunérés" placés par le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Vannes.
- Les réponses écrites à chaque demande d'emploi ou de stage.
- Un accès privilégié au Parc pour le personnel, les conjoints et enfants.
- Les réductions accordées au personnel sur les produits de la boutique, les points de restauration et sur certaines activités et prestations.

Visant une amélioration continue, nous travaillons à :

- Renforcer la communication interne et la connaissance globale du site par nos salariés : mise à disposition de toutes les fiches de poste, partage d'informations sur le réseau intranet, rédaction et envoies réguliers d'informations sur les animaux, sur les actions développement durables, sur les actions des services commercial, boutique et restauration, sur planning en ligne annuel de l'ensemble des réunions de direction, de service...
- Renforcer notre Marque employeur auprès du grand public.
- Former nos salariés aux enjeux environnementaux.

I'INTÉGRATION CULTURELLE

Nos engagements

Fiers de l'identité culturelle forte à laquelle nous appartenons, nous nous engageons à promouvoir les valeurs traditionnelles de la Bretagne. En ce sens, nous avons adhéré en 2010 à la Marque Bretagne et sommes à présents membres de Produit en Bretagne. Nous entretenons des relations sérieuses et cordiales avec le Comité Régional du Tourisme, l'agence départementale du Tourisme (dont notre directeur d'exploitation siège au conseil d'administration), la communauté de communes Arc Sud Bretagne et les offices de tourisme de la région.

Aujourd'hui encore Branféré est fort d'un concept atypique porté par des fondateurs visionnaires, les Jourde. Cet héritage est, tous les jours, valorisé par les équipes de Branféré qui œuvrent à faire perdurer cette vision de la relation homme/animal. Un espace dédié à l'histoire des fondateurs est à présent en place.

Les animations grand public ne manquent pas d'évoquer l'histoire du lieu et celle de ces fondateurs. En particulier lors des Rencontres de Branféré qui ont lieu tous les ans dans le cadre de la Fête de la Nature. Cet événement fait la part belle aux artistes et aux associations locales qui peuvent ainsi se faire connaître auprès d'un auditoire de près de 4 000 personnes en moyenne.

Dans le cadre du programme d'animations grand public de l'École de la Nature nous accueillons chaque année sur le site des artistes qui conçoivent une œuvre en lien fort avec la nature qui les entoure. Cette initiative a pour but de faire rayonner des artistes engagés dans la cause Nature et culture et l'association est détentrice d'une licence de spectacle.

Le Parc de Branféré, par l'intermédiaire de la boutique et de la restauration, noue des partenariats avec des entreprises locales pour présenter au public des produits régionaux (Biscuiterie de Ker Lann, Breizh Cola, ...).

Depuis 2015 le parc de Branféré est partenaire du festival international photo « Peuples et nature » de La Gacilly à 30 kms de Branféré

Dès lors, forts de ces valeurs qui nous caractérisent, nous nous engageons à :

- Promouvoir le patrimoine culturel et naturel de notre région, la Bretagne.
- Ne pas commercialiser des pièces ou objets archéologiques.
- Respecter le droit de propriété intellectuelle, les droits d'auteurs et d'images, ainsi toutes les personnes qui apparaissent dans nos brochures ont signé une autorisation de cession du droit d'image.

LA QUALITÉ

1. Gestion de la satisfaction clients et démarche qualité

La satisfaction de notre clientèle est une priorité. Les visiteurs peuvent nous faire part de leurs commentaires et suggestions par l'intermédiaire du formulaire contact de notre site internet ou encore via notre questionnaire de satisfaction. Le bilan de ces enquêtes est communiqué aux salariés.

Les groupes accueillis à l'ENB disposent également de leur enquête de satisfaction et d'évaluation des objectifs pédagogiques.

Dans le cadre de l'organisme de formation porté par l'association, la **certification Qualiopi** vient attester de notre démarche qualité et d'amélioration continue.

Nous traitons et analysons les courriers dans les plus brefs délais et s'il y a lieu nous effectuons les mesures correctives. Nous répondons à toutes les réclamations ou remarques adressées par nos visiteurs.

En parallèle, nous assurons une veille active avec modération sur les réseaux sociaux.

Concernant la stratégie de communication, l'équipe consolide chaque année le plan de communication en accord avec le directeur général. Le service s'engage à produire des brochures commerciales qui décrivent le produit d'une manière fiable et des conditions générales de vente honnêtes et compréhensibles pour la clientèle. Le volume des impressions papier de ces plaquettes tend à la réduction et celles-ci sont imprimées sur papier recyclé.

A l'occasion de la refonte de notre site internet en 2025 nous avons choisi de travailler avec une agence intégrant l'accessibilité, l'écoconception et l'hébergement « vert » dans sa démarche.

Nous communiquons, sur le site et en dehors lors d'événements, de notre engagement en faveur du développement durable.

2. La qualité de service

Depuis 2011 la Région Bretagne nous a attribué à plusieurs reprises le label Qualité Tourisme à la suite d'un audit qui validait les efforts consentis en matière de :

- Information et communication.
- Savoir-faire et savoir-être.
- Confort et hygiène.
- Développement durable et valorisation touristique des territoires.
- Qualité de la prestation.

Ce label a été confirmé en 2013 lors d'un audit mystère sur site, puis renouvelé en 2016 et en 2022. Un nouvel audit va être réalisé en 2025 pour l'obtention du label « Destination d'excellence », évolution du label Qualité Tourisme qui renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap quant à l'accessibilité des prestations proposées.

Les visiteurs ont un libre accès à une zone de pique-nique couverte avec un point d'eau et un point de tri et de collecte de déchets

3. Le plan-guide et le plan d'amélioration de l'existant

En 2013, vu le succès que rencontre Branféré et afin de prévenir tout risque d'emballement, la Fondation de France en collaboration avec la direction de Branféré a fait appel à l'agence Construire afin de réaliser une étude générale sur Branféré. Cette étude, qui s'est étalée sur plusieurs années, est composée de :

- Un dossier de recollement regroupant plusieurs études (analyse phytosanitaire du parc, bilan énergétique des installations du site, audit sur la gestion des déchets, état de conformité aux nouvelles règles portant sur le handicap, analyse des installations électriques et des lagunes...).
- Un programme général ayant pour but de trouver des solutions aux problèmes mis en lumière par le dossier de recollement.
- Un plan guide comportant des préconisations qui donneront les orientations du parc dans les prochaines années afin que chaque intervention se fasse dans le cadre d'un projet général cohérent comme cela a été pratiqué jusqu'à maintenant.

Ce plan guide a été mis en pratique à travers deux phases importantes d'investissement portées par notre propriétaire la Fondation de France qui ont permis de :

- Rénover et agrandir les infrastructures d'accueil administration boutique et de restauration devenues trop petites tout en intégrant des critères de développement durables dans ces nouvelles constructions, aménager et valoriser une partie non exploitée du parc pour l'agrandissement de la visite ; accueillir un nouveau public : les professionnels en journée d'étude pour des réunions, séminaires (première phase 2013/2017).
- Permettre une refonte paysagère du domaine (plantations, cheminements, signalétique, mobilier de plein air) une rénovation extension de l'École de la Nature et de l'espace technique permettant une sauvegarde du patrimoine ancien dans cette partie historique du parc mais aussi de rationaliser et optimiser la fonction technique du parc notamment dans sa dimension environnementale (création d'une zone déchets à l'instar d'une mini déchetterie...). (Deuxième phase 2017/2021).

LA SANTÉ-SECURITÉ

1. Prévention des risques

Nos documents uniques de prévention des risques professionnels par service sont mis à jour régulièrement.

En parallèle, afin de limiter au maximum les accidents, une commission "sécurité et conditions de travail" a vu le jour en janvier 2012 associant les deux entités juridiques. Cette commission a pour objectif de recenser les accidents de travail, de visiter les lieux de travaux pour en faire découler un plan de prévention qui à l'avenir permettrait de limiter les risques d'accidents. Lors de ces réunions, un médecin du travail ainsi qu'un conseiller en prévention assistent les équipes du parc.

Depuis 2015, au sein du service ressources humaines, un référent santé sécurité du travail a été désigné et approuvé par le HSCT. Il est chargé notamment de veiller à la sécurité du personnel travaillant sur le site. Il participe à la rédaction du Document Unique de sécurité et d'évaluation des risques, diffuse les consignes de sécurité, s'assure que tout nouvel embauché (CDI, CDD, saisonniers, intérimaires...) est informé sur les dangers auxquels il peut être confronté, s'assure que les vérifications périodiques obligatoires du matériel et des équipements de protection sont faites (en collaboration avec les équipes en place : responsable technique, directeurs de service, responsable développement durable..). Tout problème de sécurité doit lui être signalé.

Nous avons un technicien en charge de la maintenance, particulièrement énergie et électricité, de toutes les installations et les équipements du pôle. Tout problème doit lui être reporté et il est habilité à intervenir pour la sécurité de tous. Toutes nos installations, nos équipements sensibles ou nécessitants une maintenance spécifique ou adaptée bénéficient de contrat de maintenance. Toutes les interventions sont rapportées au directeur général ainsi qu'au directeur du secteur en question.

Les produits dangereux sont stockés de manière sécurisée et le personnel qui les utilise est formé à leur bonne utilisation. Les fiches de sécurité des produits manipulés sur le site sont consultables. Les produits qui peuvent être remplacés par d'autres moyens moins dangereux et plus écologiques, le sont.

La restauration commerciale applique les normes très strictes de la restauration collective HACCP (en français : système d'analyses des dangers et points critiques pour leur maîtrise). Les appareils de cuisine et de conservation sont testés régulièrement par le personnel. Les produits biologiques et sans antibiotiques sont privilégiés dans la préparation des menus.

2. Hygiène et sécurité

Au vu de notre activité, les protocoles de sécurité sont très stricts. Nous disposons d'un plan d'intervention, d'un règlement intérieur pour les visiteurs et d'un règlement plus complet pour les salariés.

Toutes nos équipes sont suivies par la médecine du travail. Nous sommes équipés, dans plusieurs endroits du parc, de trousse de premiers secours ainsi que de trois défibrillateurs. Plusieurs membres du personnel sont formés au secourisme et suivent régulièrement une mise à niveau. On en compte actuellement une cinquantaine sur l'ensemble du pôle.

De même, régulièrement plusieurs personnes du pôle ont suivi une habilitation électrique afin de les sensibiliser à la sécurité électrique et leur permettre d'intervenir sur un périmètre restreint défini (réarmement disjoncteur, changement d'ampoule...). Les principales interventions électriques sont réalisées par des prestataires externes. Régulièrement une formation « travail en hauteur » est suivie par les salariés en ayant besoin ainsi qu'une formation « plongée » pour les soigneurs de l'espace marin.

Il existe, des polices d'assurances et des instruments de protection pour la clientèle et le personnel. Les salariés bénéficient d'une protection sociale et le parc, par l'intermédiaire de la responsabilité civile, couvre les risques auxquels pourrait être exposée la clientèle.

Les consignes de sécurité, le plan d'évacuation du site en cas d'urgence (incendie, évasion d'un animal dangereux...), les extincteurs et les numéros d'urgences sont communiquées au personnel ainsi qu'aux visiteurs dans tous les points stratégiques. Conformément à la législation, du personnel du parc formé est en permanence sur le site afin de garantir la sécurité de la clientèle.

Un audit sécurité a été réalisé par la gendarmerie, le but étant d'effectuer un état des lieux de notre système de sécurité, de définir son niveau de conformité et de mettre en place des mesures correctrices visant l'amélioration et l'optimisation de la sécurité sur tout le site de Branféré.

Des mesures sont prises pour assurer la sécurité des clients lors de leur visite particulièrement au niveau du Parcabout où un opérateur communique les instructions à respecter pour la sécurité de tous les utilisateurs. Tous les ans, une étude phytosanitaire réalisée par un expert, teste les arbres qui soutiennent le Parcabout. Un programme d'élagage et d'entretien du patrimoine arboré est réalisé tous les ans, les abattages rendus nécessaires pour raison de sécurité sont compensés par des plantations.

Fumer dans tous les lieux couverts ainsi que dans les files d'attentes est prohibé dans l'enceinte du parc.

CONCLUSION

Branféré, site d'exception, parc dédié à la réconciliation homme/nature, se veut aussi entreprise éco citoyenne fondant sa politique sur un développement durable assumé et revendiqué, c'est à dire reposant sur un modèle où l'économique, le social, l'environnement et la culture ne s'opposent plus les uns les autres mais participent au contraire, ensemble, et d'une manière dynamique à un projet ambitieux et cohérent de développement maîtrisé et vertueux.

Difficultés et contradictions telles la récente crise sanitaire, ne doivent pas nous faire reculer mais doivent au contraire déboucher sur des solutions pour une démarche de progrès et renforcer encore plus notre démarche de développement durable pour surmonter les crises qui nous attendent et notamment la crise climatique.

Notre ambition:

- Faire de Branféré une référence et un exemple dans l'application concrète des enjeux du développement durable appliqués à la gestion et au management d'une entreprise de loisirs et de tourisme.
- Faire de Branféré un site ouvert et propice à la réflexion, au débat, à l'expérimentation, à la sensibilisation et à la formation au développement durable pour tous types de publics : les enfants, les familles, mais aussi les salariés, les dirigeants d'entreprise, de collectivités ou d'associations.
- Aborder de manière positive et non dogmatique les défis posés à l'Homme pour assurer la survie de son espèce sur cette planète.

Tom DAUNE

Directeur général Février 2025